



Cette carte tarifaire est valable pour le produit « Tarif maison vide » de 2026 pour la fourniture d'électricité verte et de gaz fossile aux clients résidentiels en Wallonie. Tous les prix et tarifs incluent la TVA à 6 %. (EV-2026-TarifMaisonVide-fr)

Bienvenue!

Prix de l'énergie

Électricité verte du réseau

Électricité verte - tarif fixe **31,80** €cent/kWh

Gaz fossile

Gaz fossile – tarif fixe **10,60** €cent/kWh

 Attention, il s'agit d'un tarif maison vide ! Si vous recommencez à consommer à cette adresse, optez pour un autre tarif (moins cher) plutôt que celui-ci !



Explication

L'électricité verte fournie est composée d'électricité provenant du soleil et du vent.

« Tarif maison vide » est un contrat à durée indéterminée dans lequel les prix d'électricité verte et de gaz fossile sont fixes.

a/ Le tarif fixe du produit « Tarif maison vide » est valable pour une durée indéterminée.

b/ Les prix indiqués sont calculés selon la méthodologie du régulateur flamand des services publics, qui établit une estimation annuelle. Nous nous réservons le droit d'utiliser de nouveaux paramètres ou de nouvelles composantes pour calculer la formule tarifaire si les paramètres actuels changent, sont supprimés ou ne sont plus disponibles. EnergyVision s'efforcera de maintenir le niveau de prix moyen stable.

c/ Les prix de l'« Électricité verte » et du « gaz fossile » doivent être majorés des taxes, redevances, suppléments et tous montants imposés pour l'utilisation des réseaux, ainsi que de la contribution pour l'énergie verte et/ou la cogénération, que EnergyVision peut ou doit facturer.

d/ Nous vous accordons une réduction de bienvenue unique si vous souscrivez un nouveau contrat. Cela ne s'applique que pendant votre première année d'inscription pour cette version du produit. La réduction est accordée tant aux nouveaux clients qu'aux clients existants lors de la signature du contrat. La remise est calculée au prorata journalier sur la période de facturation. Cette réduction unique n'est pas cumulable avec d'autres promotions ou réductions.

Conditions

1/ Le Contrat se compose du produit « Tarif maison vide », des Conditions Générales, de la grille tarifaire « Tarif maison vide », ensemble appelés le Contrat.

2/ Pour ce produit, le service est assuré en ligne ou par téléphone. Vous recevez vos factures exclusivement par e-mail.

3/ L'offre est uniquement valable pour les Clients Résidentiels. Les prix s'appliquent aux raccordements basse tension pour l'électricité et basse pression pour le gaz fossile.

4/ Si vous consommez à nouveau à votre adresse, il est préférable de passer à l'une de nos autres offres (bon marché). Il vous appartient de le faire.



Tarifs de réseau pour l'électricité (pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport)

Les tarifs de réseau sont intégralement reversés à votre gestionnaire de réseau. Toutes les charges liées à l'utilisation du réseau, ainsi que les taxes, redevances, contributions et surtaxes, restent variables, adaptables et entièrement répercutables sur le client, même avec effet rétroactif. Ces composantes tarifaires sont celles approuvées par les Régulateurs au moment de l'élaboration de cette grille tarifaire pour un compteur relevé annuellement. En cas de différence entre les tarifs indiqués dans cette grille tarifaire et les contributions légales et/ou les tarifs de réseau, seuls ces derniers prévalent.

la Région Wallonne											
Gestionnaire de réseau		Coûts de distribution						Coûts de transport	Tarif de gestion des données / Activité de mesure et de comptage / Tarif fixe GRD	Tarif prosumer	
		Compteur mono-horaire	Compteur bi-horaire		Impact						Exclusif nuit
			Heures pleines	Heures creuses	ECO	MEDIUM	PIC				
			€cent/kWh	€cent/kWh	€cent/kWh	€cent/kWh	€cent/kWh				
AIEG		10,87	12,05	6,66	4,56	9,82	15,08	6,66	2,74	19,49	81,03
AIESH		13,63	15,16	8,21	5,49	12,28	19,06	8,21	2,74	17,93	99,29
ORES	BRABANT WALLON	11,98	13,27	7,39	5,09	10,83	16,57	7,39	2,74	14,10	85,84
	EST	11,98	13,27	7,39	5,09	10,83	16,57	7,39	2,74	14,10	85,84
	HAINAUT ELECTRICITÉ	11,98	13,27	7,39	5,09	10,83	16,57	7,39	2,74	14,10	85,84
	LUXEMBOURG	11,98	13,27	7,39	5,09	10,83	16,57	7,39	2,74	14,10	85,84
	MOUSCRON	11,98	13,27	7,39	5,09	10,83	16,57	7,39	2,74	14,10	85,84
	NAMUR	11,98	13,27	7,39	5,09	10,83	16,57	7,39	2,74	14,10	85,84
	VERVIERS	11,98	13,27	7,39	5,09	10,83	16,57	7,39	2,74	14,10	85,84
TECTEO RESA		11,06	12,20	7,01	4,98	10,05	15,11	7,01	2,74	26,50	84,22
WAVRE		12,47	13,77	7,83	5,51	11,31	17,11	7,83	2,74	26,44	93,00



Contribution pour l'électricité verte en Wallonie

Contribution électricité verte est introduite sous forme de quotas auprès de la CWaPE.
Coûts certificats verts et certificats de cogénération valables pour 3,00 €cent/kWh.

Suppléments et accise fédérale

Suppléments (€cent/kWh)	
Redevance de raccordement	0,07500 €cent/kWh
Accise fédérale (€cent/kWh)	
Accise spéciale	4,876 €cent/kWh



Tarifs de réseau gaz fossile

(pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport)

Les tarifs de réseau sont intégralement reversés à votre gestionnaire de réseau. Toutes les charges liées à l'utilisation du réseau, ainsi que les taxes, redevances, contributions et surtaxes, restent variables, adaptables et entièrement répercutables sur le client, même avec effet rétroactif. Ces composantes tarifaires sont celles approuvées par les Régulateurs au moment de l'élaboration de cette grille tarifaire pour un compteur relevé annuellement. En cas de différence entre les tarifs indiqués dans cette grille tarifaire et les contributions légales et/ou les tarifs de réseau, seuls ces derniers prévalent.

la Région Wallonne		Coûts de distribution						
Gestionnaire de réseau		Petite consommation 0 - 5 000 kWh/an		Consommation moyenne 5 001 - 150 000 kWh/an		Grande consommation > 150 000 kWh/an		Coûts de transport
		Consommation €cent/kWh	Terme fixe €/an	Consommation €cent/kWh	Terme fixe €/an	Consommation €cent/kWh	Terme fixe €/an	€cent/kWh
ORES	BRABANT WALLON	4,28	31,91	2,20	140,93	1,63	889,48	0,165
	HAINAUT GAZ	4,28	31,91	2,20	140,93	1,63	889,48	0,165
	LUXEMBOURG	4,28	31,91	2,20	140,93	1,63	889,48	0,165
	MOUSCRON	4,28	31,91	2,20	140,93	1,63	889,48	0,165
	NAMUR	4,28	31,91	2,20	140,93	1,63	889,48	0,165
TECTEO RESA		4,63	34,59	2,52	122,05	2,24	962,74	0,165

Suppléments et accise fédérale

Suppléments (€cent/kWh)	
Redevance de raccordement	0,07500 €cent/kWh
Accise fédérale (€cent/kWh)	
Consommation entre 0 & 12.000 kWh	1,09286 €cent/kWh
Consommation entre 12.000 & 150.000 kWh	1,18296 €cent/kWh